MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

cfppa
DU HAUT-RHIN

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace - 8 aux Remparts 68250 ROUFFACH
03.89.78.73.07 - cfppa.rouffach@educagri.fr - www.cfppa-alsace.fr
N° SIRET 19680003100037 - N° existence DRFP : 42 68 P 001168

Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques spécifique Chiens Chats (ACACED)

Contexte

Selon l'article L.214-6-4 à L. 214-6-3 du code rural, l'élevage avec vente, la gestion d'une fourrière ou d'un refuge, l'exercice à titre commercial des activités de vente, de transit ou de garde, d'éducation, de dressage et de présentation au public d'animaux de compagnie d'espèces domestiques, ne peuvent s'exercer que si au moins une personne, en contact direct avec les animaux, possède une attestation de connaissances (formation spécifique conclue par la réussite à une évaluation nationale), soit un certificat de capacité délivré avant 2016, soit une certification professionnelle reconnue.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

Se présenter à l'évaluation concernant l'exercice des activités liées aux animaux domestiques selon la catégorie choisie : chien et chat
Être en règle avec les exigences de l'Ordonnance no 2015-1243 du 7 octobre 2015 relative au commerce et à la protection des animaux de compagnie

Public concerné

Toute personne souhaitant obtenir un certificat de capacité pour les animaux domestiques dans un cadre professionnel du moment où elle est en contact directement avec les animaux, pour l'exercice à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation, de dressage, de gestion de fourrière, de refuge, d'élevage de chiens et de chats ainsi que pour les activités de vente et de présentation au public de tous les autres animaux de compagnie d'espèces domestiques, l'extension de l'exigence du certificat de capacité pour les animaux domestiques aux personnes en contact avec les autres animaux de compagnie d'espèces domestiques. Les personnes justifiant d'un diplôme donnant équivalence à l'attestation de connaissance sont dispensés de cette dernière. Une liste de diplôme est proposée par catégorie dans l'arrêté du 16 juin 2014.

Prérequis des participants

Aucun

Contenu

Le contenu s'adapte aux catégories d'animaux choisies : chien - chat

La réglementation
Le logement : les aménagements, hygiène et confort des locaux
Le transport des animaux
La santé des animaux
L'alimentation
Les bases de la reproduction, de la génétique et de la sélection
Etude des comportements

Méthodes et moyens

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.
Les connaissances des participants seront complétées par un apport théorique.
Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

Une évaluation est obligatoire en fin de votre formation. L'évaluation grâce à une application WEB sera réalisée en fin de formation. Le nombre de questions sera variable en fonction du nombre de catégories choisies (de 30 à 60 questions). A la suite de cette formation-évaluation, vous recevrez une attestation de réussite du test si tel est le cas. L'attestation de connaissance est délivrée en collaboration avec le CFPPA de Valdoie.

Les participants évaluent la formation : 2022

Taux de satisfaction

Intervenants

Anne TROTZIER, Ethologue diplômée et Comportementaliste pour chiens et chats, spécialiste de la relation Homme/Animal, formatrice au CFPPA

Coordinatrice des stages courts : Murielle LEPINOY

18 heures
2,5 jours

Rouffach

Voir l'agenda

Tarifs 2024

396€ net* par participant

*Organisme non assujetti TVA

Le prix inclut l'accès à des ressources pédagogiques (livret du stagiaire) et des QCM en ligne.

Des possibilités de financement existent en fonction de votre statut.

Nous contacter

Jessica SAMSON : 03 89 78 73 07 - jessica.samson@educagri.fr